

## Postulat en faveur de la formation de base des adultes

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs villes et communes vaudoises soutiennent et favorisent, à divers degrés, des cours et des initiatives contre l'illettrisme, pour l'apprentissage du français, pour l'insertion sociale et professionnelle. Créée avec le soutien de la capitale en 1995, la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (Cifea), réunit une palette d'organismes, qui propose des cours et accompagnements diversifiés à des personnes soucieuses de trouver place dans la communauté et sur le marché du travail. D'autres villes de la région lausannoise, Yverdon-les-Bains (par l'espace Trait d'Union notamment), Orbe ou Nyon appuient aussi de telles formations. Celles-ci font toutefois défaut sur la plus grande partie du canton, même si des cours de français sont bien encouragés dans de grandes localités.

« Par formation élémentaire des adultes, on entend les connaissances de base nécessaires à toute personne, suisse ou d'origine étrangère, habitant le canton de manière stable, pour s'insérer tant socialement que professionnellement dans la collectivité locale. Ces connaissances de base sont liées aux savoirs essentiels et comprennent des connaissances linguistiques (expression orale, lecture, écriture), l'aptitude en calcul, l'aptitude en informatique de base ainsi que les aptitudes à apprendre. S'ajoutent à ces savoirs la prise en compte de la connaissance des ressources locales, des us et coutumes du lieu et de son histoire, de l'exercice des droits et devoirs liés à l'exercice de la citoyenneté. La formation élémentaire des adultes vise à fournir à plus ou moins long terme les outils nécessaires à une autonomie personnelle économique et sociale, condition d'un apport à la collectivité locale et cantonale. » (Note au Conseil d'Etat au sujet de la formation élémentaire des adultes, Groupe de travail pour la formation élémentaire, Lausanne, juillet 2005)

En Suisse, comme dans les autres pays industrialisés, entre 13 et 19% d'adultes éprouvent de grandes difficultés à lire et comprendre des textes de la vie courante. Une grande partie d'entre eux a pourtant suivi huit ou neuf années d'école obligatoire. L'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, conduite depuis 1995 dans le cadre de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), confirme ces chiffres inquiétants. La question préoccupe du reste le Département formation, jeunesse et culture, qui appuie des initiatives contre l'illettrisme et a commandé un rapport sur le sujet.

Il faut aussi souligner la situation de jeunes âgés de 18 à 25 ans en difficultés, souvent au bénéfice du revenu d'insertion, qui doivent pouvoir accéder à des cours à bas seuil, afin de surmonter l'échec scolaire antérieur et de trouver leur place sur le marché du travail.

Plusieurs cantons disposent d'une loi sur la formation (continue) des adultes. C'est le cas en particulier de Fribourg depuis 1997 et de Genève depuis 2001.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat d'examiner le soutien qu'il accorde à la formation de base, en s'efforçant

1. de recenser les besoins en formation élémentaire des adultes et d'y répondre subsidiairement sur l'ensemble du canton
2. d'encourager les communes à soutenir les cours et apprentissages nécessaires, pour en faciliter l'accès aux personnes à risque d'exclusion (en s'inspirant des subsides incitatifs du Bureau cantonal de l'intégration par exemple)
3. d'encourager les régions d'action sociale à développer la formation de base en étroite collaboration avec les associations et organismes actifs

4. de financer les formations de formatrices et formateurs
5. d'appuyer les sociétés et organisations cantonales qui combattent l'illettrisme, accompagnent les personnes issues d'autres cultures, enseignent la langue d'accueil, insèrent des gens en marge, les réintègrent sur le plan socioprofessionnel
6. de reconnaître les formations de base en tant que mesures d'insertion sociale mais aussi d'intégration professionnelle
7. de promouvoir les cours existants auprès des organismes en relation avec le public en difficulté (ORP, CSR, écoles professionnelles, etc.) et d'appuyer le travail de conviction auprès des personnes concernées
8. d'inciter les services cantonaux, les établissements de droit public voire de grandes entreprises privées à développer des offres de formation continue de base en faveur de leurs employés.
9. d'examiner au besoin la base légale nécessaire.

Ecublens, le 8 février 2011

  
Pierre Zwahlen

*Souhait développer  
Demande renvoi à commission*

## Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dind Claudine
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard-Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Bersth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean

# Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maysre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre